

Chaire de leadership en enseignement en théologie spirituelle et spiritualités

Le contexte

Alors que l'appartenance à une tradition religieuse n'est plus aussi revendiquée qu'auparavant, jamais on a autant parlé de spiritualité dans nos sociétés dites sécularisées. Aujourd'hui, le « spirituel » et la « spiritualité » en viennent souvent à remplacer la religion, la foi et les croyances ou les doctrines religieuses qui, hier encore, représentaient des références auxquelles on avait recours pour donner un sens à sa vie. Au moment où la religion connaît une importante mutation dans nos sociétés, on peut observer trois phénomènes relatifs à cette mutation religieuse : 1) un retour assez généralisé aux sources des grandes traditions spirituelles inscrites dans les grandes religions mais, cette fois-ci, en dehors des traditions religieuses qui les ont portées, phénomène observable, notamment au Québec, dans la réappropriation par le cinéma, la littérature et la culture des grandes figures spirituelles qui marquèrent la Nouvelle France; 2) l'appropriation, par de nombreuses personnes, de traditions spirituelles provenant d'autres cultures, en particulier orientales, qui leur étaient jusqu'ici étrangères ou moins familières; 3) l'exploration de nouvelles voies spirituelles empruntant des chemins multiples et plus proches des mentalités modernes centrées sur l'accomplissement de soi et la construction du sens personnel et collectif.

Les objectifs

Cette chaire de leadership en enseignement (CLE) a pour objectif d'élaborer un enseignement, en présentiel et à distance, sur l'expérience spirituelle, ses diverses expressions dans les grandes traditions religieuses, en particulier le christianisme, et ses manifestations contemporaines variées. Cet enseignement explorera notamment les textes des grands maîtres spirituels, en prêtant une attention particulière aux écrits spirituels des Canadiens. Seront également mis en place des stages d'observation, d'étude et de recherche permettant d'approcher diverses formes de vie spirituelle. Le titulaire de cette chaire sera appelé à collaborer avec le titulaire de la Chaire Religion, spiritualité et santé et le Centre Marie-de-l'Incarnation.

Le programme

Cinq approches seront privilégiées : une approche empirique des expériences spirituelles du passé et des expressions contemporaines de la spiritualité, la lecture de textes de maîtres spirituels, l'étude de récits d'expériences spirituelles, les stages sur le terrain (séjour dans de hauts lieux historiques de spiritualité ou sur les traces de grands maîtres spirituels ou encore dans les lieux contemporains d'une forme d'expression de l'expérience spirituelle) ainsi qu'une réflexion systématique et théologique sur l'expérience spirituelle. Tout en portant une attention spéciale aux expressions de la spiritualité dans la tradition chrétienne, notamment au Canada, le programme de cette chaire s'intéressera aux manifestations contemporaines de la spiritualité et aux quêtes spirituelles actuelles.

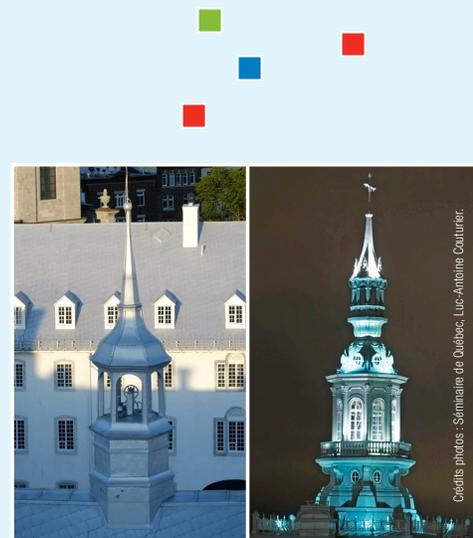
Les retombées

En dotant la Faculté de théologie et de sciences religieuses d'un poste de professeur à temps complet, la création de cette chaire relancera les études dans le domaine de la spiritualité chrétienne et des spiritualités contemporaines à la Faculté au moment où l'intérêt pour la spiritualité connaît un nouvel essor. Elle permettra de mettre en œuvre des approches novatrices dans le domaine de l'étude des spiritualités, notamment des stages d'observation, d'étude et de recherche, ici et à l'étranger. La création de cette CLE permettra également de créer un pôle d'excellence dans le domaine de la spiritualité à la Faculté, par la formation d'une équipe rassemblant le titulaire de cette CLE, celui de la Chaire Religion, spiritualité et santé, et l'équipe constituée autour du Centre d'étude Marie-de-l'Incarnation.

La contribution du partenaire

Cette chaire de leadership en enseignement (CLE) voit le jour grâce à l'appui financier du Séminaire de Québec qui a accepté d'investir la somme de 325 000 \$ dans ce projet. Ce don, jumelé au montant fourni par l'Université Laval, permettra de soutenir cette CLE pendant les cinq prochaines années et de créer un poste de professeur. La ressource professorale sera par la suite entièrement financée par l'Université.

Le Séminaire de Québec, institution fondatrice de l'Université Laval en 1852, n'a cessé d'appuyer concrètement la Faculté de théologie et de sciences religieuses depuis sa création. À l'occasion de son 350^e anniversaire de fondation, le Séminaire renouvelle son engagement et son appui par ce legs substantiel, perpétuant la mémoire de son fondateur François de Laval, premier évêque de Québec.



Chaire inaugurée le 4 juin 2013.

Pour information :

M. Gilles Routhier
Doyen
Faculté de théologie et de sciences religieuses
Téléphone : 418 656-2131, poste 7290
Courriel : gilles.routhier.1@ulaval.ca

Les Chaires de leadership en enseignement : un programme pour engager des professeurs aux expertises uniques et un levier stratégique pour la prospérité des gens d'ici et d'ailleurs

En créant les Chaires de leadership en enseignement (CLE), l'Université Laval bonifie son programme de chaires et l'enrichit d'un solide plan d'action afin de faire converger davantage les compétences visées par les programmes d'études et les compétences nécessaires pour occuper des emplois. Dans ce contexte, l'acquisition d'une solide formation de base au premier cycle et d'une formation pointue aux cycles supérieurs ainsi que la formation continue des travailleurs figurent parmi les moyens les plus efficaces d'améliorer la productivité et la prospérité économique des collectivités.



De gauche à droite : **Denis Brière**, recteur, **Sophie D'Amours**, vice-rectrice à la recherche et à la création, **Éric Bauce**, vice-recteur exécutif et au développement, **Paule Têtu**, directrice du Bureau pour l'internationalisation et le partenariat en recherche rattaché au Vice-rectorat à la recherche et à la création, et **Bernard Garnier**, vice-recteur aux études et aux activités internationales.

Un enseignement pour répondre aux besoins de notre société

Les universités sont investies d'une mission élargie où la formation et la création de nouvelles connaissances doivent tenir compte des besoins des collectivités. Assurer un haut potentiel d'innovation et de découvertes et former une main-d'œuvre qualifiée dans tous les domaines du savoir et secteurs d'activité constituent les leviers d'un développement et d'une prospérité durables. Les défis sont grands pour le progrès de notre société et la pérennité de nos universités, lesquelles doivent notamment faire face aux défis majeurs que soulèvent les départs à la retraite du corps professoral, le sous-financement de leurs activités de fonctionnement et l'adaptation continue de leur offre de formation aux nouvelles réalités des étudiants et aux besoins émergents de la société d'ici et d'ailleurs. De plus, depuis le début des années 2000, le marché du travail connaît des mutations importantes. Selon la brochure *Une contribution au développement du Québec*, un document d'appui à la réflexion du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale sur l'amélioration de l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail, il y aura, d'ici 2014, plus de 700 000 postes à pourvoir au Québec. Ce nombre grimpera à 1,4 million d'ici 2019.

Un enseignement pour développer les compétences d'une main-d'œuvre du 21^e siècle

Afin de renforcer son potentiel d'innovation pédagogique, l'Université Laval met en place un outil novateur en créant un nouvel axe de développement, les Chaires de leadership en enseignement (CLE), dans le cadre de son Programme PAIR, lequel sera dorénavant nommé le Programme pour l'avancement de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement (PAIRE). Ces CLE viendront appuyer les efforts de développement des compétences en contribuant à la formation d'une main-d'œuvre de haut niveau et permettront la mise en œuvre de partenariats durables favorisant une offre adaptée aux besoins de formation des organisations, des communautés et de la société. La vocation d'une CLE est donc d'assurer la prestation de tâches d'enseignement et l'innovation pédagogique dans un domaine ciblé. Elle permet d'attirer et de retenir des professeurs de haut calibre reconnus pour leur excellence en enseignement. Pour relever le défi des avancées scientifiques, des innovations technologiques en recherche et création et des nouvelles façons d'enseigner à une population étudiante aux horizons variés, il demeure important d'assurer des méthodes d'enseignement et d'apprentissage qui garantissent la qualité de la formation et de la réussite des étudiants. C'est à ces fins que l'innovation pédagogique prend tout son sens.



Nous joindre

Les partenaires, les professeurs et les chargés de cours de l'Université Laval ainsi que les professeurs d'autres universités qui désirent se joindre à l'équipe professorale de l'Université peuvent en savoir plus sur les conditions d'établissement des CLE en communiquant avec le Bureau pour l'internationalisation et le partenariat en recherche au 418 656-2131 poste 2056 ou à CLE@vrr.ulaval.ca.

ulaval.ca

